

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélémy Godin, 7 août 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Decroix](#) est cité(e) dans cette lettre

[Fannone](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#) est destinataire de cette lettre

[Pillez frères](#) est cité(e) dans cette lettre

[Rivière \[Noyon\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Vaillant-Sansade](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (87,88)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélémy Godin, 7 août 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26435>

Copier

## Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 août 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#)

Lieu de destination Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

## Description

Résumé Godin répond à son frère dès réception de sa lettre et l'informe qu'il a expédié des marchandises à Rivière, à Bladier et à Vaillant-Sansade, qu'il n'a pas de nouvelles de Nesle ni de Decroix, mais qu'il va expédier des marchandises à celui-ci et à Château-Thierry. Godin invite son frère à se montrer attentif aux capacités financières des marchands avec lesquels il fait affaire. Il l'informe qu'il va expédier des marchandises à Fannonel et lui demande si celui-ci n'est pas prêt à en commander une importante quantité pour avoir l'exclusivité de la vente au Havre. Il lui demande de lui préciser dans les commandes si les appareils doivent fonctionner au bois ou au charbon ; il lui demande de retirer un poêle en dépôt chez Pillez frères à Valenciennes. Il lui signale enfin qu'il donnera de ses nouvelles [à leurs parents] à Esquéhéries.

Support L'appel de la lettre, « Mon frère », est souligné au crayon rouge.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)  
["Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Decroix \[monsieur\]](#)
- [Fannonel \[monsieur\]](#)
- [Pillez frères](#)
- [Rivière \[Noyon\] \[monsieur\]](#)
- [Vaillant-Sansade](#)

Lieux cités

- [Château-Thierry \(Aisne\)](#)
- [Esquéhéries \(Aisne\)](#)
- [Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)
- [Nesle \(Somme\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFannonel  
GenreHomme  
Pays d'origineInconnu  
ActivitéIndustrie (grande)  
BiographieChaudronnier au Havre (Seine-Maritime) et distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire au milieu du XIXe siècle.

---

NomGodin, Alexandre Barthélémy (1827-1901)

GenreHomme  
Pays d'origineFrance  
Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieFabricant français d'appareils de chauffage, né le 30 septembre 1827 à Esquéhéries (Aisne) et décédé le 19 janvier 1901 à Mouscron (Belgique). Frère cadet de Jean-Baptiste André Godin, Barthélémy Godin est employé en 1847 par son frère en tant que voyageur de commerce de la [manufacture Godin-Lemaire](#). En octobre 1847, Godin indique que son frère a cessé de travailler pour lui.

Barthélémy Godin crée ensuite une fabrique d'appareils de chauffage à Étreux (Aisne).

Il épouse le 5 juin 1848 Marie Lemaire, dite Rosine, née le 8 novembre 1823 à Esquéhéries et soeur d'[Esther Lemaire](#), première épouse de Jean-Baptiste André Godin. Le couple se sépare légalement en 1867 (séparation de corps et de biens), ce qui entraîne plusieurs procès pour liquidation de la communauté. Rosine retourne alors vivre à Esquéhéries jusqu'à son décès le 15 février 1890.

---

NomDecroix  
GenreHomme  
Pays d'origineInconnu  
Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieMarchand de fer à La Fère (Aisne) au milieu du XIXe siècle.

---

NomPillez frères  
GenreNon pertinent  
Pays d'origineFrance  
ActivitéCommerce  
BiographieQuincaillerie à Valenciennes (Nord) dans la première moitié du XIXe siècle.

---

NomRivière [Noyon]  
GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieMarchand de fer à Noyon (Oise) au milieu du XIXe siècle.

---

NomVaillant-Sansade

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéIndustrie (petite)

BiographieChaudronnier à Compiègne (Oise) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 09/10/2025

---

combrez Monsieur Duamp

6 aout L'heure de ma f<sup>e</sup> le 1<sup>er</sup> avril dernie  
et arrivé et vous en avez pas fait passer  
le règlement je vous prie de me le transmettre  
pour le retour du courrier utile f<sup>e</sup> a la fin a 95.<sup>o</sup>

as M m s

1<sup>er</sup> quanta Monsieur Leointe

6 aout suivant la demande de la lettre que vous me  
faites faire je vous vous prie que rien qui me  
concerne ne fasse pas supposer a u que l'importation  
est bien faillie donc avec la plus grande impatience  
le jour que vous me le montrerez

je ferai tout ce que je saurai

Moulonge Monsieur Verdavanne

7 aout je vous vous prie de me faire <sup>connaître</sup> de je pourrais  
charger sur les bateaux suivants les quantités de  
marchandises que j'appelle sur paris je ferai arriver  
les M<sup>rs</sup> a. bateau n° 20 plus lanchamp  
quels seraient le plus  
quel temps les bateaux mettent pour le trajet  
et a quelle époque nos premiers bateaux passeront  
les quantités seront de un a deux tonnes  
je pourrai faire charger a la reprise de la navigation  
7 mille kilogrammes environ

as M m s

Boulogne Mon frère je m'imprécise de répondre a la dernière  
lettre aussitôt de réception, j'ai répondu a l'heure Bladie  
réfléchissant dans celle qui prend les objets pour son compte je n'ai  
pas de réponse de vous ni de devoir mais je veux bien  
épauler <sup>a la fin</sup> mes frères a la commission tant en bonne forme  
ainsi que châtaignerry

Dans ta première lettre tu me dis que les marchandises devant  
a dire que pour des affaires aussi peu d'importance ils suffisent  
a 6 mois je t'engage croire que ce raisonnement est absolument

14/14 Je rends sur le manque d'argent j'envoie une maison  
niché au 1<sup>er</sup> étage, une maison dont on estime le  
valeur à 500 francs n'est pas non plus très sûre il faut  
on fera tous les renseignements possibles.

je vais rapatrier immédiatement à M. Lemoine une  
maison comme celle que tu me demandes il aura  
toute la M.<sup>e</sup> <sup>dis</sup> quelle ne consentirait pas à emprunter  
une quantité pour en avoir dans la vente de la partie  
je ne trouve pas de raison aux conditions que tu lui  
as faites et je trouverai un plaisir des nouvelles de  
voxyague dont tu me parles

me rappelle plus désormais distingué si c'est pour le bois  
ou pour le charbon que tes placements sont faits

quand tu seras à Néris-les-Bains tu verras à Tintenay  
chez M. Pithay pour retourner un poile que j'y ai ouvert  
en dépôt

demain nous partons à Esquibien les marchés

1

Paris

Monsieur Allix

à tout je suis dans l'obligation après bien des contrariétés  
de venir vous dire que les 43 aisiennes <sup>au total de 1100</sup> que j'avais  
appréciées pour vous au port de Louhans ne sont  
pas parties et que l'arrivée du bateau ne me fait  
pas espérer de pouvoir vous les rendre par cette voie  
avant le mois d'octobre dans cette circonstance exceptionnelle  
et très inattendue je viens de profiter d'une maison de  
vente qui pour cause de concurrence voulent à leur  
charge ou vos M.<sup>e</sup> <sup>dis</sup> sont et à vous les rendre  
au prix de 45.60 anti j'ai chargé 16 aisiennes

je vous remets pour cette différence devant à  
fr 1523.00 dont maillay me devra

et me faites moi confectionner la partie à prendre pour  
le reste

j'ai remarqué à la dernière fois une erreure de 90  
que j'ai portée à votre crédit  
mais à M. M. S